Cadre d'évaluation des apprentissages

Éducation financière

Enseignement secondaire

2e cycle

Avril 2016

Table des matières

Introduction 3

Prendre position sur un enjeu financier 4

Annexe 5

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation.

Cadre d’évaluation des apprentissages

Introduction

Le Cadre d’évaluation des apprentissages fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l’école québécoise, les balises nécessaires à l’évaluation des apprentissages des élèves.

Place des connaissances dans l’évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves, car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l’école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C’est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s’assurer de la maîtrise des connaissances, l’enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Structure des cadres d’évaluation

Le cadre d’évaluation présente les critères du programme sur lesquels les résultats des élèves doivent s’appuyer. Il est conçu de façon à établir des liens directs avec les sections intitulées *Précision des apprentissages*, lesquelles présentent les connaissances du programme *Éducation financière.*

Rôle de l’enseignant en évaluation

La Loi sur l’instruction publique donne à l’enseignant le droit de *choisir les instruments d’évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d’évaluer constamment et périodiquement les besoins et l’atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l’enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation
⟺

▪ Maîtrise des connaissances[1]
  ▪ Consommer des biens et des services
  ▪ Intégrer le monde du travail
  ▪ Poursuivre des études
▪ Justification appropriée du choix

⟺	***Cette flèche*** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.
Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.	

1. Les connaissances ciblées par le critère *Maîtrise des connaissances* sont présentées dans les sections du programme intitulées *Précision des apprentissages*.

Annexe

Éléments favorisant la compréhension du critère

Justification appropriée du choix	Explication qui présente des avantages de l'option choisie et des inconvénients des autres options associées à la situation.